



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-71453>

Département(s) de publication : 974

Annonce n° 25-71453

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SIDELEC Réunion

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 25974102300024

Ville : Sainte suzanne

Code postal : 97441

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Xg2vhFzM9T

Identifiant interne de la consultation : 2025P013

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : M./Mme Le/La Responsable Achats-Marchés publics

Adresse mail du contact : Marches@sidelec.re

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** *Situation juridique: -Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. -Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner

telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). - Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. -Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2025, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. * Intégrité et éligibilité: -Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation sera à fournir rempli et signé.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** * Les documents établissant les capacités du candidat tels qu'indiqués ci-dessous OU le formulaire DC2 comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, et le chiffre d'affaires des services ou travaux objet du marché, portant sur les trois (3) derniers exercices disponibles ; le candidat devra être en mesure de justifier les données financières ; * Niveaux de capacités requis : -Un chiffre d'affaires global moyen des trois derniers exercices concernant les travaux objet du marché supérieur à 120 000 euro(s) HT (cent-vingt-mille euros) en cas d'attribution d'un lot et 240 000 euro(s) HT (deux-cent-quarante-mille euros) en cas d'attribution de deux lots et 80 000 euro(s) HT (quatre-vingt mille euros) pour le troisième lot. Ces chiffres d'affaires s'entendent plus spécifiquement comme le même objet du marché soit des poses de PV - panneaux photovoltaïques à titre professionnel. Les poses pour les particuliers ne seront pas prises en compte dans l'évaluation de la capacité financière et ce pour les deux lots.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** *La présentation d'une liste des principaux travaux concernant les prestations auxquelles se réfère le marché en particulier la pose de PV - panneaux photovoltaïques, exécutés au cours des trois (3) dernières années indiquant le montant, l'année et le lieu d'exécution des travaux, le destinataire public ou privé. *L'indication de l'outillage, de matériel et d'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; *L'indication des effectifs de l'entreprise, des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché. *Le(s) certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques. *Niveaux de capacités requis : -Moyens matériels et humains suffisants pour l'exécution des missions auquel le candidat soumissionne. Le prestataire devra fournir une liste dans la candidature simplifiée ou sur document détaillé. -Les habilitations électriques spécifiques à ce type de travaux de pose de PV à titre professionnel notamment : -Habilitations BR PV : -Habilitations BR avec mention PV et - Habilitation BP (opération de basse tension sur chaîne photovoltaïque). -Habilitation pour les travaux en hauteur pour les agents admis sur le marché -Le CACES (certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité) nécessaire pour pouvoir conduire et utiliser une nacelle R486 CACES® R486 1A / 3A ou CACES® R486 1B / 3B adapté au marché auquel le candidat soumissionne. -Produire le certificat propre au titulaire du CACES et les justificatifs de formation pour les agents qui seront en charge sur ce marché ainsi que les remises à niveau éventuelles.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/07/2025 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation sur 3 communes à La Réunion

Code CPV principal - Descripteur principal : 09332000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet l'installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation sur 3 communes à La Réunion : Commune de Trois-Bassins : cuisine centrale, Commune des Avirons : complexe sportif, Commune de l'Entre-Deux : piscine. Ce marché est allotri en 3 lots. Ces lots sont ensuite divisés en 2 tranches. Chaque lot se décompose en une tranche ferme et une tranche optionnelle. La tranche ferme porte sur l'installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation sur 3 communes à La Réunion. La tranche optionnelle porte sur l'exploitation et la maintenance de ces installations.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Trois-Bassins, Commune des Avirons, Commune de L'Entre-Deux (Ile de la Réunion)

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotri : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : TROIS-BASSINS : Cuisine centrale POSE DE PANNEAUX

PHOTOVOLTAÏQUES : 1.1-Tranche ferme : Constructions et travaux d'installation de centrales photovoltaïques, 1.2-Tranche optionnelle : Maintenance (prestations de services)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 09332000

Lieu d'exécution du lot : Commune de Trois-Bassins (Ile de la Réunion)

- **Description du lot :** LOT 2 : LES AVIRONS : Complexe sportif POSE DE PANNEAUX

PHOTOVOLTAÏQUES : 2.1-Tranche ferme : Constructions et travaux d'installation de centrales photovoltaïques, 2.2-Tranche optionnelle : Maintenance (prestations de services)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 09332000

Lieu d'exécution du lot : Commune des Avirons (Ile de la Réunion)

- **Description du lot :** LOT 3 : ENTRE-DEUX : Piscine POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES :

3.1-Tranche ferme : Constructions et travaux d'installation de centrales photovoltaïques, 3.2-Tranche optionnelle : Maintenance (prestations de services)

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 09332000

Lieu d'exécution du lot : Commune de l'Entre-Deux (Ile de la Réunion)

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Modalité de financement de l'opération : Les travaux du présent marché seront financés par une subvention du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et/ou de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) à hauteur de 35 ou 60 % et/ou à la prime à l'autoconsommation photovoltaïque de l'Etat et avec un fond de concours des communes. Le recours à un mécanisme de financement type tarification réglementée ZNI est envisagé en substitution du mécanisme FEDER. Sure les critères d'attribution, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle dont la note globale est la plus élevée: Note Globale : NG = 0,40 x NP + 0,60 x NT avec NP= Note Prix et NT= Note Technique. Pour le détail des critères et sous-critères d'évaluation et des pondération, nous vous remercions de vous reporter au règlement de consultation du DCE. Un candidat ne pourra être attributaire que de 2 lots maximum sauf si sur un des lots celui-ci

est seul alors il pourra obtenir la totalité des lots si les éléments financiers ne sont pas supérieurs à 20% du montant des crédits alloués. Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, les offres des candidats pourront faire l'objet de négociations. Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans mener de négociation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/06/2025